

DDP-STI-COQLRA-20170228**1. Code d'identification unique du produit type :**

LRalutec (LRTEC®9 1-2 Coq)

2. Numéro de type, de lot ou de série

Voir étiquette produit

3. Usage ou usages du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévue par le fabricant :

ThIBEII : Isolation thermique de l'équipement du bâtiment et des installations industrielles

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :

S.T. Isolation, 21 rue des Flandres, 27460 Le Manoir

5. Le cas échéant, nom, raison sociale et adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances des produits de construction conformément à l'annexe V :

AVCP – Système 3

7. Nom et numéro d'identification de l'organisme notifié :

Non applicable

8. Dans le cas de la déclaration de performance concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées selon EN 14303 : 2009+A1 :2013

Caractéristiques essentielles	Performances
Conductivité thermique $W/(m.K)$	
à +10°C	$\lambda = 0,036$
à +40°C	$\lambda = 0,039$
à +50°C	$\lambda = 0,041$
à +100°C	$\lambda = 0,048$
à +200°C	$\lambda = 0,068$
à +250°C	$\lambda = 0,084$
à +340°C	$\lambda = 0,120$
à +400°C	$\lambda = 0,139$
Stabilité dimensionnelle	DS(TH)
Caractéristiques Euroclasses de réaction au feu	A2 _L - s1, d0
Température maximale de service (°C)	ST(+) 400°
Epaisseur de couche d'air équivalente pour la diffusion de vapeur d'eau (m)	MV1
Absorption d'eau	WS(1)
Teneur en ions solubles dans l'eau	CL25 – F70 – SI490 – NA40
Valeur du pH	pH9.5

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Christophe EBER
Responsable Technique en charge du Marquage CE

A Le Manoir, le 28 Février 2017

